

Conditions générales – Stand Dépôt Vente Club St Hil'air Coupe Icare 2026

Horaires :

- Le stand du Marché de l'Occasion est géré par le club St Hil'Air. Il est ouvert le jeudi de 14h à 19h30, le vendredi de 10h à 19h30, le samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 10h à 15h30.
- Le matériel d'occasion invendu ou le montant de la vente du matériel doivent être récupérés par leur dépositaire au plus tard le dimanche avant 15h30. A défaut le matériel non récupéré sera donné à l'association "Ailes pour Eux"

Responsabilité du Club St Hil'Air

- Le Club St Hil'Air s'engage à :
 - Réceptionner le matériel durant les heures d'ouverture
 - Publier l'annonce de vente au prix fixé par le déposant le plus rapidement possible
 - Accompagner l'acheteur en cas de présentation du matériel en dehors du stand
 - Ne pas confier de matériel pour essai en vol
 - Réceptionner les sommes versées par l'acheteur du matériel
 - Restituer au déposant le montant de la vente, selon les conditions générales de vente ci-après
 - Ne pas communiquer les coordonnées d'un déposant tant que la vente n'est pas réalisée
 - Ne garder aucune information personnelle
- Le Club St Hil'Air décline toute responsabilité :
 - De la provenance, l'état, la qualité et la garantie du matériel déposé (voile, parachute, sellette, instruments de vol...)
 - De la disparition des annonces affichées sur les murs de la Coupe Icare
 - Concernant l'identité de l'acheteur
 - Des informations communiquées par le déposant concernant le matériel déposé
 - Du prix fixé par le déposant pour la vente du matériel déposé
 - En cas d'accident ou de dégradation survenant lors de l'essai d'un matériel

Conditions générales de dépôt & vente

- Le tarif du dépôt d'un lot est fixé en fonction du prix de vente à :
 - 5 € si le lot est mis en vente à une valeur inférieur à 300 €
 - 10 € si le lot est mis en vente à une valeur supérieur ou égale à 300 €
- Le prix minimum de mise en vente d'un lot est de 50 € (**même après modification du prix par le vendeur**)
- Prix de vente : pas de centimes et le prix de vente **doit être un multiple de 10 €**
- En cas de vente, 10% du montant est conservé par le club St Hil'Air
- Le paiement du matériel par l'acheteur s'effectue en Euros exclusivement. Le paiement par carte bancaire est possible (sous réserve technique). En cas de paiement par chèque, une pièce d'identité est obligatoire
- Un coupon est remis au déposant lors du dépôt de son matériel. Ce coupon doit obligatoirement être présenté pour la reprise du matériel ou la remise du montant de la vente (excepté pour les lots confiés à WINGSHOP. La reprise du matériel se fera sur présentation d'une pièce d'identité et de la photo du coupon)
- Les voiles peuvent être étalées à proximité du stand. L'acheteur est accompagné par un membre du Club St Hil'Air lors de la présentation. Les parachutes de secours ne peuvent pas donner lieu à dépliage
- Le prix du matériel est celui fixé par le déposant, le Club St Hil'Air n'est chargé d'aucune négociation
- Le matériel est vendu en l'état, il appartient à l'acheteur de contrôler celui-ci. L'achat du matériel relève de la seule décision de l'acheteur et signifie l'acceptation de son état
- **La reprise d'un matériel vendu, avec restitution à l'acheteur de la somme versée, n'est pas possible**
- Les matériels vendus seront payés au déposant par chèque garanti par le Club St Hil'Air pour tout montant supérieur à 1000 € (tout pays de l'U.E.). Par crédit bancaire ou virement pour les personnes résidant hors U.E.

Par le dépôt que j'ai effectué
Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales et les accepter